

gradé qui parle sous couvert d'anonymat, «*Le bateau a coulé par manque d'expérience du lieutenant qui commandait, qui a commis d'énormes erreurs.*»

NAVIRES DE SAUVETAGE PRIVÉS

L'intention réelle était-elle en réalité de repousser le navire vers les eaux maltaises? Qui a donné les instructions? Le ministre par intérim ou le chef des garde-côtes grecs? Et le navire des garde-côtes était-il apte à remorquer l'embarcation transportant 750 personnes? Selon nos informations, on compte en Grèce quatre navires de sauvetage adaptés à

«Le bateau a coulé par manque d'expérience du lieutenant qui commandait, qui a commis d'énormes erreurs.»

Un gradé
sous couvert d'anonymat

ce type d'opération. Trois sont basés au Pirée, un à Gytheo, à quelques milles marin de Pylos, où a eu lieu le naufrage. Ont-ils été appelés à la rescoufse? Là encore, l'interrogation reste en suspens. Ces navires dépendent de compagnies privées, les dépêcher en urgence a un coût.

Les garde-côtes grecs ont d'abord expliqué le naufrage par un accident de moteur, indiquant dans le même temps que les migrants avaient refusé de recevoir l'aide. Cette version inquiète des professionnels de la mer. «*Tous ceux qui ont un rapport avec la mer sont conscients des dangers qu'elle comporte. Le sauvetage est un élément essentiel du droit maritime et fait partie de la préparation aux opérations en mer*», explique l'armateur Stefanos Kasselakis, par ailleurs candidat pour le parti de gauche Syriza, dans l'opposition. Pour justifier son propos, il évoque les articles 2.1.9 et 2.1.10 de la Convention internationale de 1979 sur la recherche et le sauvetage maritimes. Il conclut: «*Si ce navire était un pétrolier, des navires de sauvetage et d'autres bateaux auraient été là pour essayer de réclamer une part du gâteau. C'est la triste réalité de la situation.*»

(1) Le prénom a été modifié à la demande de l'interlocuteur.

«Les familles ont très peu de chances de retrouver leurs proches»

L'identification des victimes du naufrage se heurte à de nombreux obstacles, explique l'anthropologue médico-légal Jan Bikker.

Un naufrage, 104 rescapés et au moins 79 corps que la mer n'a pas engloutis. C'est le bilan du drame survenu mercredi au large des côtes grecques. Comme dans la plupart de ces drames, beaucoup de questions restent sans réponse: combien de personnes étaient présentes à bord? Quelle est l'identité des corps repêchés? Ont-ils une famille? Pour répondre à ces interrogations, l'anthropologue médico-légal Jan Bikker a créé en 2018 l'Initiative sur les migrants disparus. Avec un objectif: retrouver l'identité des défunts et permettre à leurs proches de faire leur deuil.

Combien de migrants ont disparu en mer lors du naufrage de mercredi?

Il est difficile d'obtenir des informations fiables. Certains parlent de 400 personnes, d'autres disent qu'entre 600 et 700 personnes sont portées disparues. La plupart des gens ne voient que des numéros, mais toutes ces personnes ont une histoire de vie différente. Elles ont probablement vécu beaucoup d'expériences traumatisantes en Libye. Elles ne montent pas sur ces bateaux par plaisir. Il y a toujours une raison pour laquelle elles déclinent de s'engager dans cette traversée très dangereuse - et elles savent qu'elles pourraient leur coûter la vie. Dans la plupart de ces grands naufrages, l'absence d'une liste de personnes présentes à bord ne permet pas de connaître le nombre exact de passagers. Mais nous savons que plusieurs centaines de personnes sont toujours portées disparues, et le risque qu'elles soient retrouvées est malheureusement très faible. Dans ce type d'incidents impliquant des grands bateaux en bois, beaucoup se retrouvent piégées sur le pont inférieur. Et comme l'épave se trouve en mer lointaine, il est quasi impossible de récupérer les corps qui sont restés coincés à l'intérieur. La plupart du temps, il s'agit de femmes et d'enfants. Les survivants sont souvent les époux ou les pères des personnes décédées. Les autorités grecques peuvent donc avoir une idée du nombre d'individus qui sont restés bloqués à bord.

Comment identifier les corps des migrants retrouvés?

Généralement, les garde-côtes récupèrent les corps et prennent des photos du visage et des vêtements qui aideront les familles lors de l'identification. De leur côté, les proches débutent les recherches lorsqu'ils n'ont plus de nouvelles de la personne depuis quelques jours, dans les cas où cette dernière les a avertis de son départ. Ensuite, il y a deux façons de procéder: soit les proches se rendent en Grèce pour tenter d'identifier physiquement le corps, soit ils doivent le faire depuis l'étranger si elles ne peuvent pas se déplacer. Mais les

familles, très traumatisées, peuvent parfois se tromper lors de l'identification.

Que se passe-t-il lorsque les familles n'ont pas la possibilité de se déplacer?

Le processus est beaucoup plus compliqué. Toutes les familles n'ont pas forcément les fonds nécessaires pour voyager ou pour effectuer un prélèvement d'ADN, ni même la possibilité d'obtenir un visa. C'est le cas pour les Pakistanais qui souhaitent se rendre en Grèce, par exemple. Les Syriens n'ont pas non plus la possibilité de se rapprocher de leurs autorités pour signaler une disparition. Elles n'ont donc pratiquement aucune chance de retrouver leur proche et se demanderont sans cesse: est-il encore en vie? A-t-il survécu? Qu'est-il arrivé ce jour-là?

À quels obstacles vous heurtez-vous?

Les autorités ne tendent pas activement la main aux familles qui cherchent à identifier leur proche. Des organismes comme les ONG, les sociétés de la Croix-Rouge et la mienne, qui sont contactées par des proches de disparus, tentent de combler ce vide. Le principal obstacle est ensuite le suivant: comment entrer en contact avec les familles? Comment obtenir les informations dont nous avons besoin? Comment la personne disparue était-elle habillée? Quels sont les signes distinctifs qui pourraient permettre de mieux l'identifier (cicatrice, tatouage, piercing, bijoux...)?

L'autre problème majeur est l'obtention d'un échantillon d'ADN auprès des familles qui ne sont pas en mesure de se rendre en Grèce. En raison de l'absence de procédures normalisées pour le prélèvement et des difficultés des familles à s'adresser aux autorités de leur pays d'origine, nous nous heurtons souvent à des obstacles pour le prélèvement d'échantillons d'ADN.

Comment votre organisation surmonte-t-elle ces défis?

Nous avons deux grands projets de recherche à la frontière entre la Grèce et la Turquie pour essayer d'aider les autorités à trouver des indices supplémentaires pour l'identification des corps des migrants non identifiés à long terme. Le premier consiste à analyser les effets personnels que nous retrouvons, comme des bagues ou des montres, afin de trouver d'où ils proviennent. Sur les bagues en or, par exemple, le poingon peut être un bon indicateur. L'autre projet consiste à utiliser un scanner pour recréer numériquement les visages des personnes dont les corps se sont décomposés, afin qu'elles puissent être reconnues par les familles et qu'une procédure scientifique formelle d'identification puisse être entamée. Jusqu'à présent, nous avons réussi à identifier seize personnes décédées entre 2021 et aujourd'hui.

C'est peu...

Malheureusement, oui. Sur la route migratoire entre les côtes africaines et l'Espagne, on estime que 95% des corps ne sont jamais retrouvés. Entre la Turquie et la Grèce, le taux varie entre 75% et 85%.

Recueilli par LÉA MASSEGUIN



leur porter secours, mercredi. PHOTO STRINGER/ AFP



INTERVIEW